

Avis sur licence droit à Paris 8 IED à distance

Par **blueberry**, le **02/09/2008** à **20:00**

Bonjour à tous,

Nouvelle sur ce forum et envisageant de reprendre mes études en droit, je suis à la recherche d'infos ou expériences sur la formation en droit (L1 à L3 et plus) offerte par l'ied de paris 8 . Apparemment c'est un institut à distance avec cours et tutorat en ligne. Cela fait plusieurs fois que je cherche désespérément des infos sur l'ied mais j'ai l'impression que personne n'a étudié là-bas. Je suis donc preneuse de toutes infos sur cet établissement et aussi le cavej, ou autre établissement avec formation de droit à distance ou correspondance. Merci d'avance.

Par **mathou**, le **03/09/2008** à **00:28**

Argh, j'avais tapé une réponse et ça a buggué alors que j'avais mis plein de liens ! Monde cruel.

Je te disais : pour le CAVEJ, regarde dans l'index de la section Orientation, certains sujets y sont rescensés en bas du premier message. Tu peux aussi plus simplement taper " CAVEJ " dans le moteur de recherche du forum et tu trouveras tous les sujets qui en parlent dans toutes les sections.

Pour Paris VIII, j'avais trouvé quelques informations sur le fonctionnement des cours et les examens mais ça a planté.

[http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.p ... ubrique=71](http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.p...ubrique=71)

[http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.p ... brique=127](http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.p...ubrique=127) ; [http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.p ... 34#a_1L134](http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.p...34#a_1L134) (la FAQ a l'air assez complète)

[http://www.reseautudiant.com/forum/rea ... stance.htm](http://www.reseautudiant.com/forum/rea...stance.htm)

Par **Kem**, le **03/09/2008** à **09:33**

En plus, Paris 8 participe à l'opération "CAVEJ" également ; 

Il y a deux cavéjiens de L1 présents sur le forum (Eric-m et CELIA) : un futur groupe de travail ?

 image not found or type unknown

Kem
Cavéjienne en M1 07-08

Par **doui**, le **03/09/2008** à **11:26**

ben non justement Paris VIII ne participe pas au CAVEJ, sinon ils auraient pas leur propre formation de droit à distance ...